



RIFSEEP
UN RÉGIME INDEMNITAIRE
CONVENABLE EST POSSIBLE !!

De nombreux agents insatisfaits :

Lors des CST le syndicat CGT a plusieurs fois rappelé ses revendications d'une enveloppe supplémentaire de 3 millions d'euros pour le régime indemnitaire en indiquant que la proposition faite par la Ville serait de toute évidence insuffisante pour satisfaire l'ensemble des agents. Les réactions de très nombreux agents nous donnent raison : ce sont pour le moment près de 500 agents de la ville qui ont signé la pétition initiée par la CGT.

Des Services en ébullition :

Aux Ateliers Pierre Cot, au Service Population, dans l'animation, ce sont des dizaines d'agents qui ont débrayé spontanément afin de dénoncer un régime indemnitaire qu'ils considèrent comme largement en dessous de leurs besoins. Plus largement la déception et le dégoût se généralisent au fur et à mesure que les directions informent des IFSE attribuées aux agents des services qu'elles/ils encadrent.

Absence de dialogue et de transparence :

A ce jour les représentants du personnel sont toujours dans l'ignorance du mode de calcul utilisé afin de coter les postes, nous ignorons également quel sera le montant du CIA, et au vu des informations qui nous ont été délivrées, nous doutons que même les 1.6 M d'euros annoncés par la Ville ne soient atteints et nous espérons que ce ne soit pas un mensonge de la Ville.

Un accord est nécessaire et possible :

Alors que la Ville de Villeurbanne vient d'accorder une IFSE socle de 244€ mensuels (contre 160€ à Vaulx en Velin) nous estimons au vu des excédents de fonctionnement supérieurs à 10 millions d'euros en 2022 et 2023 qu'il est possible de satisfaire aux revendications légitimes des agents de la Ville.



Aussi, afin de gagner de véritables avancées pour notre pouvoir d'achat nous appelons TOUS les agents de la Ville de Vaulx-en-Velin à se mobiliser

**JEUDI 16 JANVIER 2024
DE 11H00 À 14H00 DEVANT
L'HOTEL DE VILLE**

**Pique-nique revendicatif
venez avec votre sandwich**

Nos Revendications :

- L'augmentation de l'enveloppe budgétaire pour arriver à 3 millions, afin de pouvoir octroyer à chaque agent un régime indemnitaire à la hauteur de leurs attentes.
- La transparence sur la cotation de chaque poste ainsi que les fiches de postes de l'ensemble des agents de la ville
- Le recrutement massif d'agents sur les postes vacants au vu des besoins urgents dans un grand nombre de services
- La révision et la rétroactivité dans le mois qui suit la mise en place du RIFSSEP pour les agents qui s'apercevront que leur cotation ne correspond pas aux critères et ou aux missions exercées.
- Le montant de l'enveloppe du futur CIA pour l'année 2025
- Une prime prenant en compte la perte du CIA pour 2024 et la mise en place tardive du RIFSEEP

